

**S.I.V.O.M**  
**Du Grand Sud de l'arrondissement de Lille**

---

**Hôtel de Ville de SECLIN**  
**Tél : 03 20 62 91 29**

**RAPPORT D'ACTIVITE DU SIVOM**

**Année 2020**

## A - DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

<b><u>Nom du groupement</u></b> :	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, dit à la carte, du Grand Sud de de l'arrondissement de Lille.
<b><u>Date de création</u></b> :	5 Avril 2002
<b><u>Commune siège</u></b> :	SECLIN Hôtel de Ville B.P. 169 - 59471 SECLIN Cédex
<b><u>Communes membres</u></b> :	33 communes depuis 2009.  Communes membres depuis le 3 Février 2009 : Allennes-les-Marais, Anstaing, Annoeullin, Attiches, Avelin, Bauvin, Bouvines, Camphin-en-Carembault, Cappelle-en-Pévèle, Carnin, Chemy, Cobrieux, Cysoing, Ennevelin, Fretin, Genech, Gondecourt, Gruson, Herrin, Houplin-Ancoisne, La Neuville, Lesquin, Louvil, Noyelles-lez-Seclin, Péronne-en-Mélantois, Phalempin, Provin, Sainghin-en-Mélantois, Seclin, Templemars, Templeuve, Vendeville, Wattignies.
<b><u>Population totale concernée</u></b> :	118.949 habitants  Nombre de communes ayant souscrit uniquement à la compétence « aéroport » : 10 - 32.337 habitants  Nombre de communes ayant souscrit à la compétence « aéroport » + « contournement sud de Lille » : 23 - 86.612 Habitants.

<u>Nom du Président :</u>	<b>Président :</b>  <b>François-Xavier CADART</b>
<u>Noms des Vice-présidents et fonctions :</u>	<b>Vice-Présidents :</b>  <b>Luc MONNET</b> , Premier Vice-président délégué aux Transports  <b>Béatrice MULLIER</b> , Deuxième Vice-présidente déléguée au suivi de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport  <b>Jean-Marc AMBROZIEWICZ</b> , Troisième Vice-président délégué au Budget  <b>José ROUCOU</b> , Quatrième Vice-président délégué à la Veille sur le Contournement Sud-Est de Lille  <b>Marion DUBOIS</b> , Cinquième Vice-présidente déléguée aux Relations avec le gestionnaire de l'aéroport  <b>Régis BUÉ</b> , Sixième Vice-président délégué au Suivi des réclamations des riverains de l'aéroport  <b>Sylvie BEUSCART</b> , Septième Vice-présidente déléguée aux Relations avec le SMALIM  <b>Maryse MOREAUX</b> , Huitième Vice-présidente déléguée à l'Environnement  <b>Dominique GANTIEZ</b> , Neuvième Vice-Présidente déléguée aux Relations avec les communes du SIVOM  <b>Pierre-Henri DESMETTRE</b> , Dixième Vice-Président délégué au Suivi des Monitorings de l'aéroport

## **B - DISPOSITIONS FINANCIERES ET FISCALES**

<u>Mode de financement :</u>	Contribution des communes membres
<u>Redevances et taxes perçues sur l'utilisateur :</u>	Néant

--	--

### **C - EXERCICE DES COMPETENCES AU COURS DE L'ANNEE 2018**

<b><u>Compétences obligatoires</u></b> :	Néant
<b><u>Compétences optionnelles</u></b> :	<p>1 - Protection et défense des intérêts des populations concernées par le contournement sud de Lille (23 communes - 86.612 habitants)</p> <p>2 - Protection et défense des intérêts des populations concernées par les nuisances de l'aéroport de Lesquin (33 communes - 118.949 habitants)</p>

### **D - REALISATIONS DE L'ANNEE 2020**

<b><u>11 et 18 février 2020 (pas de quorum le 11)</u></b>	<p><b>Conseil Syndical du SIVOM Grand Sud de LILLE</b></p> <p><u>1.- Désignation d'un secrétaire de séance :</u> Gérard MAYOR (ALLENES-LES-MARAIS) est désigné à l'unanimité le 11 février. Marcel PROCUREUR (HERRIN) est désigné à l'unanimité le 18 février.</p> <p><u>2.- Approbation du compte-rendu du Conseil du 23 septembre 2019:</u> il est approuvé à l'unanimité les 11 et 18 février.</p> <p><u>3.- Rapport d'activité 2019 :</u> il est approuvé à l'unanimité les 11 et 18 février.</p> <p><u>4.- Rapport et débat d'orientations budgétaires 2020 :</u> <b>les résultats 2019</b> présentent les chiffres suivants : excédent antérieur reporté 11.150,11 euros ; recettes (cotisations des</p>
---	--

communes) 15.998,82 euros ; dépenses (bulletin d'informations, assurance, charges de personnel) 13.365 euros ; clôture de l'exercice 2019 + 13.783,93 euros. Depuis 2016, les résultats annuels sont positifs du fait de la baisse de la masse salariale et de l'augmentation des recettes.

**Projection des recettes et dépenses 2020 :**  
excédent reporté 13.780 euros ; recettes (cotisations des communes inchangées depuis 2002) 16.000 euros ; dépenses (bulletin d'informations, assurance, charges de personnel) 14.300 euros ; résultat de l'exercice 2020 + 1.700 euros ; résultat de clôture + 15.480 euros.

Le ROB est adopté à l'unanimité les 11 et 18 février. Le DOB n'appelle aucune remarque les 11 et 18 février.

5.- Bilan des signalements d'avions octobre 2019-janvier 2020 (discussion du 11 février) :

**Frédéric BAILLOT (TEMPLEMARS)**, présente les grandes tendances pour les plaintes concernant les avions. L'automne et l'hiver ont encore été marqués par une grande proportion de vents d'Est, tendance qui s'accroît d'année en année avec le changement climatique. De ce fait, de très nombreuses plaintes émanent d'une quinzaine d'habitants du secteur Huvet/Sémard à FRETIN. Un collectif d'habitants « Ceux des Marais » s'est créé, et réclame un changement de trajectoire pour les décollages vent d'Est. Il y a également eu quelques plaintes, plus rares, dans les communes de GENECH, GONDECOURT, SECLIN, HOUPLIN-ANCOISNE, ANNOEULLIN, LESQUIN (avions de tourisme), etc..

La question de l'augmentation des vols de nuit est aussi prégnante et appelle une vigilance très forte de la part des élus du SIVOM.

Quelques opérations spéciales et trajectoires inhabituelles sont aussi à noter : approches à vue, séparation des flux ou changements de cap ordonnés par les contrôleurs aériens, vols de nuit Chronopost pour Noël, essais moteurs la nuit sur la plate-forme...

**Patrick MONTAIS (FRETIN)** revient sur les très fortes nuisances subies par les habitants du quartier Huvet/Sémard à FRETIN lors des décollages vent d'Est. Les avions sont très bas et très bruyants (moyenne de 500 à 900 m d'altitude et moyenne de bruit de 70-80 db). Il demande quels sont les chiffres pour les décollages vent d'Ouest au-dessus de SECLIN ? **Bernard DEBREU (SECLIN)**, répond que les avions au décollage sont dans le même étiage qu'à FRETIN. A l'atterrissage vent d'Est, ils sont à 200-300m d'altitude.

**Marie-Jeanne MARSEGUERRA (FRETIN)** a remarqué qu'elle entend beaucoup plus qu'avant les accélérations des avions avant leur décollage, quand ils sont encore sur la piste. **Bernard DEBREU** constate que les nouveaux avions réussissent à décoller plus vite et plus haut, mais la nuisance est quand même très présente. **Patrick MONTAIS** explique qu'il est possible de modifier la trajectoire de décollage vent d'Est. **Marie-Jeanne MARSEGUERRA** rappelle que le recul de 500 m vers l'Ouest de la trajectoire a déclenché la colère des Fretinois. La situation antérieure était bien plus favorable à la commune. **Bernard DEBREU** souligne que seule la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport, pilotée par la Préfecture, peut trancher sur les modifications de trajectoires. Les propositions de modification émises par les habitants et élus fretinois sont en cours d'étude par le Service de la Navigation Aérienne et l'Aviation Civile. Le président du SIVOM a écrit à la Préfecture à l'automne 2019 pour demander une réunion de CCE, mais il a appris que la Préfecture voulait attendre

les élections municipales de mars 2020, et le renouvellement des Conseils Municipaux ainsi que du SIVOM, pour programmer cette réunion. Même chose pour la proposition de réunion du SIVOM au sein de l'aéroport avec les principaux signaleurs : il faut attendre l'installation du nouveau concessionnaire de l'aéroport, Eiffage, et le renouvellement des élus des communes et du SIVOM.

6.- Questions diverses (discussion du 11 février) :

**Les 20.000 mouvements de plus de 20 tonnes dépassés : Bernard DEBREU** a appris que l'aéroport a dépassé fin 2019 les 20.000 mouvements de plus de 20 tonnes, ce qui veut dire que LESQUIN entre dans le ressort de l'ACNUSA. La Préfecture devra donc établir un Plan de Gêne Sonore, avec zonages géographiques pour le bruit. Ensuite, une Commission d'Aide aux Riverains sera créée et les habitants impactés par le bruit devront remplir un dossier de demande de subvention pour réaliser des travaux d'isolation phonique de leur logement. Concernant l'annonce par Eiffage du doublement du nombre de passagers dans 20 ans (4 millions au lieu de 2 millions par an), le président indique que cela ne doit pas impliquer le doublement du nombre de vols, mais +25%. Par ailleurs, il insiste sur la grande vigilance concernant les vols de nuit.

**Frédéric BAILLOT** rappelle que la proportion de progression annoncée du nombre de passagers sera moins importante que lors des 20 dernières années.

**José ROUCOU (AVELIN)** souligne l'importance du SIVOM, afin que les communes et citoyens soient informés et puissent peser sur les décisions. Il demande si ce nouveau Plan de Gêne Sonore aura des incidences sur le prix de vente des maisons ? **Bernard DEBREU** abonde dans le sens du Maire d'AVELIN en rappelant toutes les avancées obtenues par le SIVOM au fil des années (comme les stations de bruit, etc..) Concernant le prix des maisons et le futur zonage de

24 février  
et 2 mars  
2020 (pas de  
quorum le  
24)

bruit, le SIVOM et les communes exerceront leur vigilance.

**Echangeur de TEMPLEMARS : Pierre DEHOVE (TEMPLEUVE)** demande où en est le projet de création d'échangeur ? **Bernard DEBREU** explique que le premier projet a été retoqué par le Préfet en raison de la présence des champs captants d'eau potable. Un nouveau projet a été présenté par la MEL et l'Etat : un demi-échangeur, ou diffuseur, avec une seule entrée sur l'A1 direction LILLE créée au Nord de la zone Seclin-Unexpo. Le projet prévoit aussi une liaison vers la route de TEMPLEMARS et le parc d'activités de TEMPLEMARS, en reprenant le linéaire de chemins existants. Ce nouveau projet présente l'avantage de prendre 3 ha de terres agricoles au lieu de 20 ha dans l'ancien projet, et de permettre une seconde entrée/sortie pour la zone Seclin-Unexpo, ainsi que la création de pistes cyclables. Parallèlement, plusieurs réunions ont eu lieu ou sont prévues pour améliorer la circulation à l'intérieur de la zone Seclin-Unexpo (accès direct de la sortie A1 SECLIN vers la zone Seclin-Unexpo sans passer par le rond-point de l'Épinette). Des feux intelligents seront aussi implantés à l'entrée de l'A1 sur l'échangeur de SECLIN l'année prochaine. **Jean-Marc AMBROZIEWICZ (LESQUIN)** fait remarquer que le doublement du nombre de passagers à l'aéroport va ajouter du trafic dans le secteur. **Bernard DEBREU** acquiesce... et évoque l'idée émise par le monde économique de créer des navettes suspendues aériennes pour rejoindre l'aéroport (Supraways). **Frédéric BAILLOT** complète l'information sur le diffuseur de TEMPLEMARS : le projet n'en est qu'à ses prémices et nécessitera une nouvelle enquête publique.

#### **Conseil Syndical du SIVOM Grand Sud de LILLE**

1.- Désignation d'un secrétaire de séance :  
Marcel PROCUREUR (HERRIN) est désigné à l'unanimité.



2.- Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 février 2020 : Il est adopté à l'unanimité.

3.- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019 : Le compte administratif reprend toutes les opérations réalisées en dépenses et recettes de fonctionnement au cours de l'exercice 2019. Les dépenses s'élèvent à 13.365 euros (impression et distribution du bulletin, assurances, rémunérations). Les recettes s'élèvent à 15.998,82 euros (participation des communes membres). L'excédent 2019 est donc de 2.633,82 euros, qui s'ajoute à l'excédent antérieur reporté de 11.150,11 euros. Soit un excédent de clôture de 13.783,93 euros.

Le compte de gestion 2019 est adopté à l'unanimité. Pour le vote du compte administratif, le Président, Bernard Debreu, sort de la salle et confie à Frédéric BAILLOT, Vice-Président, la présidence de ce vote. Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

4.- Affectation du résultat 2019 : L'excédent de clôture de 13.783,93 euros est reporté en fonctionnement dans le budget primitif 2020 à l'unanimité.

5.- Vote du budget 2020 : Il est proposé d'équilibrer le budget 2020 du SIVOM en recettes et dépenses de fonctionnement à hauteur de 29.783,93 euros. Dépenses à caractère général : 20.200 euros (impression, distribution du bulletin, assurances). 9.000 euros pour la compétence « aéroport » et 3.000 euros pour la compétence « contournement sud-est de Lille » ; rémunérations : 9.563,93 euros. Recettes : 16.000 euros de cotisation des communes membres et 13.783,93 euros d'excédent antérieur reporté.

**Philippe HOLVOOTE (VENDEVILLE)** pose la question de la ligne budgétaire dédiée au « contournement sud-est de Lille », sachant que ce projet a été ajourné par l'Etat, et qu'il ne verra probablement jamais le jour.

**Bernard DEBREU (SECLIN)** propose effectivement de modifier cette ligne budgétaire après les élections municipales de mars 2020, et donc après le renouvellement des élus au sein du SIVOM Grand Sud de LILLE.

**Frédéric BAILLOT (TEMPLEMARS)** note que le SIVOM doit comporter plusieurs compétences.

**Philippe HOLVOOTE et Bernard DEBREU** acquiescent en proposant de modifier les statuts du SIVOM et remplacer la compétence « contournement sud-est de Lille » par une compétence d'actualité comme le diffuseur de Templemars ou les transports collectifs types tramway ou supraways (navettes suspendues vers l'aéroport).

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité.

6.- Questions diverses : **Bernard DEBREU** tient à remercier tous les élus qui ont siégé au SIVOM pendant les 6 ans du mandat, et qui ne se représentent pas. Il les remercie pour tout le travail accompli.

14 septembre  
2020

**Conseil Syndical du SIVOM Grand Sud de LILLE - Investiture des élus pour la mandature 2020-2026 :**

1 - Désignation d'un secrétaire de séance et du doyen d'âge: Marcel PROCUREUR (Maire d'HERRIN) étant le doyen d'âge, il ouvre la séance d'investiture du SIVOM Grand Sud de LILLE pour la mandature 2020-2026. Ensuite, **Gérard MAYOR (Maire d'ALLENES-LES-MARAIS)** est désigné à l'unanimité secrétaire de séance. Il sera assesseur pour tous les votes prévus à l'ordre du jour. Une autre assesseuse est nommée à l'unanimité : **Marion DUBOIS (CYSOING)**.

2- Election du Président du SIVOM :

Le doyen d'âge demande qui se porte candidat(e) à la présidence du SIVOM. Luc **MONNET (Maire de TEMPLEUVE)** propose la candidature de François-Xavier CADART (Maire de SECLIN). Le doyen d'âge demande s'il y a d'autres candidat(e)s? Il n'y en a pas. Le doyen d'âge invite les élus du SIVOM à voter à bulletins secrets.

Résultats du vote :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 31
- M. François-Xavier CADART : 56 voix

M. François-Xavier CADART ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Président du SIVOM Grand Sud de LILLE.

François-Xavier CADART prend ses fonctions de Président. Il remercie les élus du SIVOM pour leur confiance, et indique que la **gouvernance va évoluer**. En effet, SECLIN étant commune siège et berceau du SIVOM, ainsi que commune très impactée par le survol des avions, il est pertinent que le Maire de SECLIN assure la présidence. Mais il faut trouver un juste équilibre entre la **représentation des communes de la Métropole**

**Européenne de LILLE** (MELL comme SECLIN, et les communes de la **Communauté de Communes Pévèle-Carembault (C.C.P.C)** . C'est pourquoi un accord a été trouvé avec Luc FOUTRY, Président de la C.C.P.C et Maire d'ATTICHES, commune membre du SIVOM, pour **une co-présidence entre François-Xavier CADART, Maire de SECLIN, et Luc MONNET, Maire de TEMPLEUVE**, commune appartenant à la C.C.P.C. L'objectif est de faire du SIVOM un corps

qui marche sur ses deux jambes, un espace de réflexion, de dialogue et d'action où communes de la MEL et de la C.C.P.C parlent d'une même voix sur toutes les problématiques qu'elles partagent.

C'est pour cette raison que l'objet **du SIVOM doit** lui **aussi évoluer**. Outre la compétence « Aéroport », qui reste d'actualité,

il faudra modifier la seconde compétence : « Contournement Sud Est de Lille ». Ce projet d'autoroute entre Seclin et l'A23 à travers la Pévèle et le Mélantois a en effet été abandonné. En revanche, **les difficultés de mobilité et d'accessibilité de nos territoires**

**sont de plus en plus prégnants**. Le SIVOM est le lieu adéquat de dialogue sur ces sujets et l'outil ad hoc pour faire porter la voix des habitants de tout le Sud de Lille auprès des instances décisionnaires en matière de transports et d'accessibilité.

Toutes les communes adhérentes au SIVOM ont les mêmes intérêts sur ces points, et les réunions du Syndicat sont amenées à se tenir dans différentes communes à l'avenir.

### 3. - Fixation du nombre de Vice-Président(e)s du SIVOM :

François-Xavier CADART propose de fixer à 10 le nombre de Vice Présidents, sachant que la structure du SIVOM peut compter jusqu'à 14 Vice-Présidents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4- Election des Vice-Présidents du SIVOM :

**Premier Vice-Président délégué aux Transports**

Un seul candidat se présente : Luc MONNET (Maire de TEMPLEUVE)

Résultats du vote à bulletins secrets:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7
- Nombre de suffrages exprimés : 54
- - Majorité absolue : 31
- - M. Luc MONNET : 54 voix

M. Luc **MONNET** ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Premier Vice-Président du SIVOM Grand Sud de LILLE délégué aux Transports.

**Deuxième Vice-Présidente déléguée au Suivi de La Commission Consultative de L'Environnement de L'aéroport**

Une seule candidate se présente : Béatrice MULLIER (Maire de FRETIN).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 31
- - Mme Béatrice MULLIER : 54 voix
- - M. Jean-Marc AMBROZIEWICZ: 1 voix

Mme Béatrice **MULLIER** ayant obtenu la majorité absolue des voix, elle est élue Deuxième Vice-Présidente du SIVOM Grand Sud de LILLE déléguée au Suivi de la Commission

Consultative de l'Environnement de l'aéroport.

**Troisième Vice-Président délégué au Budget**

Un seul candidat se présente : Jean-Marc AMBROZIEWICZ (Maire de LESQUIN).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 55
- - Majorité absolue : 31
- - M. Jean-Marc AMBROZIEWICZ : 54 voix
- - M. José ROUCOU : 1 voix

**M. Jean-Marc AMBROZIEWICZ** ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Troisième Vice-Président du SIVOM Grand Sud de LILLE délégué au Budget.

**Quatrième Vice-Président délégué à la Veille sur le Contournement Sud-Est de Lille**

Un seul candidat se présente : José ROUCOU (Maire d'AVELIN). Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 57
- Majorité absolue: 31
- **M. José ROUCOU** : 57 voix

**M. José ROUCOU** ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Quatrième Vice-Président du SIVOM Grand Sud de LILLE

délégué à la Veille sur le Contournement Sud-Est de Lille.

**Cinquième Vice-Présidente déléguée aux Relations avec le gestionnaire de l'aéroport**

Une seule candidate se présente : Marion DUBOIS (Première Adjointe de CYSOING).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 57
- Majorité absolue: 31
- Mme Marion DUBOIS: 56 voix
- Mme Béatrice MULLIER: 1 voix

**Mme Marion DUBOIS** ayant obtenu la majorité absolue des voix, elle est élue Cinquième Vice-Présidente du SIVOM Grand Sud de LILLE déléguée aux Relations avec le gestionnaire de l'aéroport.

**Sixième Vice-Président délégué au Suivi des réclamations des riverains**

Un seul candidat se présente : Régis BUÉ (Maire de GONDECOURT).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 31

**M. Régis BUÉ** : 55 voix

**M. Régis BUÉ** ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Sixième Vice-Président du SIVOM Grand Sud de LILLE délégué au Suivi des réclamations des riverains.

**Septième Vice-Présidente déléguée aux Relations avec le SMALIM**

Une seule candidate se présente : Sylvie

BEUSCART (Adjointe de BOUVINES).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 57
- Majorité absolue : 31
- Mme Sylvie BEUSCART : 57 voix

**Mme Sylvie BEUSCART** ayant obtenu la majorité absolue des voix, elle est élue Septième Vice-Présidente du SIVOM Grand Sud de LILLE déléguée aux Relations avec le SMALIM.

**Huitième Vice-Présidente déléguée à l'Environnement**

Une seule candidate se présente : Maryse MOREAUX (Conseillère Communautaire et déléguée titulaire de WATTIGNIES).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 57
- Majorité absolue : 31
- Mme Maryse MOREAUX : 57 voix

**Mme Maryse MOREAUX** ayant obtenu la majorité absolue des voix, elle est élue Huitième Vice-Présidente du SIVOM Grand Sud de LILLE déléguée à l'Environnement

**Neuvième Vice-Présidente déléguée aux Relations avec les communes du SIVOM**

Une seule candidate se présente : Dominique GANTIEZ (Maire d'HOUPLIN-ANCOISNE).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4



- Nombre de suffrages exprimés: 57

- Majorité absolue : 31

- Mme Dominique GANTIEZ: 57 voix

**Mme Dominique GANTIEZ** ayant obtenu la majorité absolue des voix, elle est élue Neuvième Vice-Présidente du SIVOM Grand Sud de LILLE déléguée aux Relations avec les communes du SIVOM.

#### **Dixième Vice-Président délégué au Suivi des monitorings de l'aéroport**

Un seul candidat se présente : Pierre-Henri DESMETTRE (Maire de TEMPLEMARS).

Résultats du vote à bulletins secrets :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61

- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

- Nombre de suffrages exprimés : 57

- Majorité absolue : 31

- M. Pierre-Henri DESMETTRE : 57 voix

M. Pierre-Henri DESMETTRE ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Dixième Vice-Président du SIVOM Grand Sud de LILLE délégué au Suivi des monitorings de l'aéroport.

5 - Désignation des 4 délégué(e)s titulaires du SIVOM et de leurs 4 suppléants au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport (instance préfectorale) :

Les candidat(e)s sont :

- **François-Xavier CADART**, Maire de SECLIN, titulaire/ **Régis**

**BUÉ**, Maire de GONDECOURT, suppléant.

- Béatrice MULLIER, Maire de FRETIN, titulaire/ Marion DUBOIS, Première Adjointe de CYSOING, suppléante

- **André LECLERCQ**, Délégué de PERONNE-EN-MELANTOIS,  
titulaire/ **Luc MONNET**, Maire de TEMPLEUVE,  
suppléant

- **Gérard MAYOR**, Maire d'ALLENES-LES-MARAIS, titulaire/ **Marc DUPRÉ**, Premier Adjoint de NOYELLES-LES-SECLIN, suppléant

Ils sont désignés à l'unanimité.

6 Désignation d'un(e) délégué(e) du SIVOM au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SMALIM (instance propriétaire de l'aéroport) :

La candidate est :

- **Sylvie BEUSCART**, Adjointe de BOUVINES et Septième Vice Présidente du SIVOM déléguée aux Relations avec le SMALIM.

Elle est désignée à l'unanimité.

7 Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 2 mars 2020:

Il est approuvé par 55 voix pour et 6 abstentions.

8 Communication pour avis sur le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin :

**François-Xavier CADART** rappelle qu'il s'agit d'un projet porté par « Aéroport de Lille SAS » [Eiffage). nouveau gestionnaire de l'aéroport choisi par le **SMALIM**, propriétaire de l'aéroport. Le Président du SIVOM a d'ailleurs l'intention d'inviter le Président du SMALIM, Christophe COULON, à venir rencontrer les élus du **SIVOM**.

Il indique également qu'il a rencontré fin juillet 2020 Marc-André GENNART,

Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS, et Yves COQUERELLE, Directeur Qualité-Environnement de l'aéroport. Ces derniers ont expliqué que le projet de modernisation est le projet phare de la concession qui s'étalera de 2020 à 2039. Le gestionnaire fera 100 millions d'euros d'investissements.

**L'objectif fixé à Aéroport de Lille SAS par le SMALIM est l'augmentation de 3% du nombre de passagers par an pour atteindre 3,9 millions de passagers d'ici 2039 (2,1 millions en 2019 avant La crise sanitaire).** Pour autant, le nombre de mouvements (décollages + atterrissages) ne suivrait pas la même courbe. La perspective est une **augmentation de 12% du nombre de mouvements d'ici 2039, grâce à l'augmentation du taux d'emport (taux de remplissage des avions) et au recours à des avions plus volumineux.**

A noter également qu'en 2019, l'aéroport de Lille-Lesquin est passé dans le giron de **l'ACNUSA**, l'autorité nationale qui régule les aéroports dépassant les 20.000 mouvements de plus de 20 tonnes par an. Ce passage dans le giron de l'ACNUSA permet d'enclencher un processus de demandes d'indemnisation pour isolation phonique des maisons les plus touchées par le bruit. Les critères, prédéfinis par l'Etat, montrent que seules une dizaine d'habitations seraient éligibles autour de l'aéroport de Lesquin.

**Le positionnement de l'aéroport de Lesquin est le suivant:** attirer vers Lesquin les voyageurs des Hauts de France et du Sud de la Belgique et proposer des destinations vers l'Europe et le bassin méditerranéen. Au lieu d'aller à Charleroi, les voyageurs seront invités à préférer Lesquin. Suite à une question de François-Xavier Cadart sur la **baisse de l'empreinte carbone**, Yves

COQUERELLE a expliqué qu'une étude d'impact est en cours pour savoir combien de gaz à effet de serre seraient épargnés grâce à cette solution.

**L'objectif environnemental:** développer les navettes bus, faire venir les « cars Macron », atteindre la neutralité carbone d'ici 2027.

**Nature des travaux :**

- Extension vers l'Ouest de l'aérogare. Toiture végétalisée
- Nouvelle jetée
- Les voyageurs arriveront directement dans les avions sans passer sur le tarmac
- Les espaces départs et arrivées seront bien distincts. Il y aura un nouvel espace de livraison des bagages
- La rampe d'accès aux dépose-minute sera supprimée. En revanche, les parkings seront étendus au niveau 0
- Création d'un parvis central au niveau des parkings. Une partie des parkings sera recouverte d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques
- Mise aux normes de la zone de filtrage des bagages. Plus globalement mise aux normes de tous les équipements de sécurité
- Rénovation des accotements des pistes, du taxiway destiné aux avions légers
- Objectif d'être labellisé HQE et d'atteindre la neutralité carbone en 2027. Pour y parvenir : l'utilisation de panneaux photovoltaïques, de toitures végétalisées, alimentation des avions en énergie électrique sur le tarmac au lieu du fuel, étude sur la géothermie, parkings équipés pour accueillir jusqu'à 20% de véhicules électriques...

**Calendrier (sous réserve de retards possibles en cas de poursuite de la crise sanitaire) :**

- 2020 : études d'impact environnemental et grand débat public avec plusieurs réunions publiques à l'automne 2020 dirigées par un garant de la Commission Nationale du Débat Public
- 2021 : dépôt des permis de construire
- 2022: début des travaux d'extension et modernisation
- 2024 : fin des travaux

A partir de 2024 : rénovation de l'ancien aérogare

**Grand débat public :**

Aéroport de Lille SAS a saisi volontairement la Commission Nationale du Débat Public, afin de mener des concertations du 12 octobre au 4 décembre 2020. Un site internet va être ouvert fin septembre 2020 et plusieurs réunions publiques auront lieu dans différentes villes :

- Lundi 12 octobre à Lille (ouverture du débat)
- Lundi 2 novembre à Seclin (thème : impacts environnementaux)
- Lundi 9 novembre à Avelin (bilan à la mi-concertation)
- Mardi 24 novembre à Villeneuve-d'Ascq (thème: la desserte de l'aéroport)
- Jeudi 3 décembre à Lesquin (clôture)

Suite à cette présentation, **François-Xavier CADART ouvre le débat.**

**Luc MONNET** souhaite comprendre ce que recouvre le terme

« communication pour avis du SIVOM sur le projet de modernisation de l'aéroport » ? S'agit-il d'un avis consultatif? Y'a-t-il un vote ? Comment l'avis du SIVOM sera-t-

il pris en compte ?

**François-Xavier CADART** propose de recueillir les premiers avis émis par les élus du SIVOM lors de la présente réunion, et de les transmettre au gestionnaire.

*(N.D.L.R: Renseignements pris après le Conseil du 14 septembre, cet avis des élus du SIVOM est destiné à être envoyé aux communes de LESQUIN et FRETIN, sur lesquelles l'aéroport est implanté. En effet, ce sont ces communes qui devront instruire les permis de construire. L'avis du SIVOM entre dans le cadre de la concertation publique et constitue une aide à la décision.*

**Damien VANDORPE (SAINGHIN-EN-MELANTOIS)** s'interroge sur les chiffres ambigus présentés par le gestionnaire. Il parle tantôt de 100 millions, tantôt de 171 millions.

**Jean-Marc AMBROZIEWICZ (LESQUIN)** indique que l'investissement total prévu est de 171 millions d'euros, incluant 100 millions d'agrandissement et 71 millions de travaux divers (voiries, parkings...) Concernant le projet de modernisation, ce qui retient au premier chef l'attention des habitants, c'est l'impact sonore et l'augmentation de 27% du nombre de mouvements en 2039.

Mais il y a une question cruciale sur laquelle il faut se pencher également : le nombre de salariés, le nombre de passagers vont augmenter, et la question de la desserte de l'aéroport va se poser encore davantage. Le Maire de LESQUIN souligne que des réunions publiques sont prévues, et qu'il faut que les citoyens s'y rendent, ainsi que les instances comme la Région, la MEL, ou l'Etat. Il y a aussi la possibilité de poster son avis sur le futur site internet qui sera ouvert au plus tard le 12 octobre, jour du lancement de la concertation.

**Sylvie BEUSCART (BOUVINES)** fait remonter une grande inquiétude vis-à-vis de la

	<p>croissance du nombre de passagers, qui va forcément engendrer un impact sonore démultiplié pour les habitants. Sans oublier l'impact carbone et environnemental. Elle pose la question de la pertinence de concevoir un tel projet d'agrandissement dans le contexte de la crise sanitaire que l'on connaît, qui montre que le trafic aéroportuaire peut s'écrouler du jour au lendemain.</p> <p><b>François-Xavier CADART</b> indique que le gestionnaire de l'aéroport compte phaser son projet en fonction de l'évolution sanitaire et de l'évolution du trafic aérien.</p> <p>Le Président pense également que l'accessibilité à l'aéroport est déterminante et l'affaire de tous. Il est donc important de sensibiliser tous les habitants au grand débat qui s'annonce. Le SIVOM a vocation à peser sur les débats, et les élus du SIVOM s'affirment au côté des habitants pour relayer leurs craintes, et faire valoir leurs intérêts.</p>

<u>Octobre 2020</u>	Parution du 20 <sup>e</sup> Bulletin d'informations du SIVOM Grand Sud de Lille, distribué dans tous les foyers des 33 communes adhérentes.
---------------------	---

<u>Du 28 octobre 2020 au 30 janvier 2021</u>	Mise en place d'une campagne de mesure de bruit par l'aéroport de Lesquin, à la demande du Maire de TEMPLEMARS et d'habitants, en accord avec le SIVOM. La station de mesure de bruit mobile était installée sur les Ateliers Municipaux de la Ville de TEMPLEMARS.
--	---

#### **D - BIENS MIS A DISPOSITION**

Néant.
--------

#### **E - LISTE DES EQUIPEMENTS PROPRES**

Néant.
--------

#### **F - PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT**

<b><u>Personnel mis à disposition :</u></b>	Néant
<b><u>Personnel de l'EPCI :</u></b>	<p>Deux agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Secrétaire Générale (cat. A) responsable administrative de l'EPCI (22,75 h/mois)</li> <li>- Une Responsable Financière (cat. A ou B) pour la comptabilité et le suivi administratif en lien avec la Préfecture (19,5 h/mois)</li> </ul>